



Communiqué de presse

14 janvier 2015

SIX Exchange Regulation
SIX Swiss Exchange SA
Selnaustrasse 30
Case postale 1758
CH-8021 Zurich
www.six-exchange-regulation.com

Media Relations:
T +41 58 399 2227
F +41 58 499 2710
pressoffice@six-group.com

Décotation UBS SA, Zurich et Bâle

Le 17 décembre 2014, UBS SA, Zurich et Bâle (Numéro de valeur 2'489'948, ISIN CH0024899483) a demandé la décotation de toutes les actions nominatives avec une valeur nominale de CHF 0.10 par action. SIX Exchange Regulation a agréé cette requête le 13 janvier 2015. La décotation aura lieu à une date qui est encore à déterminer. La date exacte de la décotation sera annoncée cinq jours avant le premier jour de négoce par une information officielle.

La décotation des actions nominatives d'UBS SA est liée à la création d'une société holding, UBS Group SA (Numéro de valeur 24'476'758, ISIN CH0244767585), qui est cotée à la SIX Swiss Exchange depuis le 28 novembre 2014.

SIX Exchange Regulation publie sa décision motivée concernant la décotation sous le liens suivant :
http://www.six-exchange-regulation.com/publications/notices/equity_securities/equities/delisting_fr.html

La directive applicable est disponible sous:
http://www.six-exchange-regulation.com/admission_manual/06_12-DD/fr/index.html

Pour de plus amples informations, Stephan Meier, Media Relations, est à votre entière disposition.

Téléphone: +41 58 399 3290
Fax: +41 58 499 2710
E-mail: pressoffice@six-group.com

SIX Exchange Regulation

SIX Exchange Regulation s'acquitte des tâches qui lui ont été assignées par le droit fédéral, applique les règles édictées par le Regulatory Board et en surveille l'application. SIX Exchange Regulation prononce des sanctions dans la mesure où les règlements lui en attribuent la compétence ou dépose des demandes de sanctions à la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange.

SIX Exchange Regulation est placé sous la responsabilité directe du président du conseil d'administration de SIX Group, ce qui garantit son indépendance à l'égard des activités opérationnelles de SIX Swiss Exchange.



SIX Exchange Regulation comprend les services Listing & Enforcement, responsable de la régulation des émetteurs, et Surveillance & Enforcement, chargé de la surveillance du négoce.

www.six-exchange-regulation.com

SIX

SIX gère l'infrastructure de la place financière suisse et offre aux acteurs financiers du monde entier une gamme de services complète dans les secteurs du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements. L'entreprise appartient à ses utilisateurs (environ 140 banques de tailles et d'orientations très diverses). Avec quelque 3'700 collaborateurs et une présence dans 24 pays, son résultat d'exploitation a atteint en 2013 plus de 1,58 milliard de francs suisses et un bénéfice du groupe de CHF 210,2 millions.

www.six-group.com